**Contribution du Luxembourg en réponse à la lettre de la Rapporteuse spéciale sur la vente d’enfants, l’exploitation sexuelle d’enfants et les abus sexuels sur enfants**

**Pratiques existantes et émergentes d'exploitation sexuelle à l'encontre des enfants dans l'environnement numérique**

Genève, le 16 mai 2024

Contribution du Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse

1. Existe-t-il des exemples de **mesures proactives** prises pour faciliter la consultation et la participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les enfants et les organisations de défense des droits de l'enfant, afin d'éclairer la politique et la législation, de fixer des normes techniques et de mettre en œuvre des processus visant à éradiquer l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants dans l'environnement numérique ?

Dans le contexte de la vente des enfants, l’exploitation sexuelle d’enfants et les abus sexuels sur les enfants, la compétence du ministère de l’Education nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse se concentre sur les volets de la **prévention**, la **sensibilisation** et de la **consultation**.

BEE SECURE est un outil essentiel dans le domaine du signalement de CSAM.

BEE SECURE est une initiative gouvernementale du Grand-Duché de Luxembourg, gérée par le Service national de la jeunesse (SNJ) et le KJT, en partenariat avec la Luxembourg House of Cybersecurity, la Police luxembourgeoise et le Parquet du Grand-Duché de Luxembourg.

BEE SECURE est coordonné par le SNJ, cofinancé par la Commission européenne et gère le Luxembourg Safer Internet Center dans le cadre du programme Digital Europe. BEE SECURE fait partie des réseaux européens Insafe (centres de sensibilisation et lignes d'assistance) et INHOPE (*International Association of Internet Hotlines* - l'Association internationale des lignes d'assistance Internet qui mène la lutte contre le matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) en ligne).

BEE SECURE vise à sensibiliser le grand public à une utilisation sûre et responsable des technologies numériques et à renforcer en particulier les enfants, les jeunes et leur entourage (parents, enseignants, éducateurs et autres) par le biais des offres ciblées.

BEE SECURE agit dans les quatre domaines suivants :

* **Sensibilisation et information** : BEE SECURE diffuse des informations et des conseils par le biais de diverses offres et activités. L'accent est mis sur les formations de sensibilisation. À l'instar de l'offre de publications à multiples facettes, les formations couvrent un large éventail de sujets. L'initiative lance aussi régulièrement des campagnes thématiques et des événements.
* **Orientation et conseils** : La ligne d'assistance BEE SECURE Helpline est un service de consultation. Toute personne peut consulter ce service pour des questions relatives à l'internet et la sécurité des médias numériques. La consultation par est anonyme et confidentielle.
* **Plateforme de signalement anonyme** : La BEE SECURE Stopline est une plateforme en ligne où trois catégories de contenus illégaux peuvent être signalées de manière anonyme : (1) les contenus d'abus sexuels sur mineurs (CSAM), (2) la discrimination, le racisme, le révisionnisme ou les discours de haine et (3) le terrorisme. Les contenus pertinents sont transmis à la police nationale ou à d'autres autorités compétentes.
* **Suivi des tendances** : BEE SECURE se tient au courant des dernières tendances et évolutions en ligne afin d'orienter ses actions. Les observations relatives à l'utilisation de la technologie numérique par les enfants et les jeunes, faites par l'initiative au cours de ses activités au Luxembourg, sont publiées chaque année dans le rapport « [BEE SECURE Radar](https://www.bee-secure.lu/fr/news/rapport-sur-lutilisation-des-tic-par-les-jeunes-au-luxembourg-2024/)».

Les formations proposées par BEE SECURE pour les enfants et les jeunes se concentrent sur la façon de gérer les risques et les dangers de l'utilisation de l'Internet de manière préventive et adaptée à l'âge, y compris des sujets tels que la violence sexuelle à l'égard des enfants et le grooming.

En 2023, un total de 1136 formations dédiées aux groupes d'enfants et d'adolescents ont eu lieu dans des écoles (primaires et secondaires) et des institutions périscolaires.

BEE SECURE aborde les risques et les dangers pour les enfants et les adolescents sur Internet lors de formations pour les enseignants et les éducateurs et lors de soirées d’information pour parents, en les sensibilisant aux dangers liés au grooming/à la pédophilie sur Internet et aux contenus préjudiciables tels qu’entre autres les représentations de violence sexuelle contre les enfants.

En outre, BEE SECURE propose une formation complémentaire spécifique pour les enseignants/éducateurs : « [*Représentations sexuelles sur Internet: Qu'est-ce qui attire les jeunes ?*](https://www.bee-secure.lu/fr/formation/representations-sexuelles-sur-internet-quest-ce-qui-attire-les-jeunes/)*»* **Cette formation est axée sur la rencontre avec et le traitement des jeunes des représentations sexuelles sur le net, ainsi que des frontières sexualisés diverses, allant du harcèlement verbal à l'initiation à l'abus sexuel**.

Le site web de BEE SECURE **fournit des informations et des conseils** pour faire face au « [*matériel d’abus* *sexuels sur mineurs*](https://www.bee-secure.lu/fr/risks/abus-sexuels-sur-mineurs/) » et au « [*grooming*](https://www.bee-secure.lu/fr/risks/grooming/) », qui sont des facteurs de risque importants dans l'utilisation d'Internet.

En 2023, la plateforme de signalement anonyme BEE SECURE Stopline a enregistré un total de 8612 URL signalés comme contenant des contenus liés à des abus sexuels sur mineurs (CSAM), dont 3014 (35 %) ont été transmis à la police. Par rapport à l'année 2022, où un total de 4  366 signalements a été constaté, le chiffre de 8 612 correspond à un doublement des signalements avec 4 246 cas supplémentaires, soit une augmentation de 97 %.

A ceci s’ajoute le Centre psycho-social et d’accompagnement scolaires (CePAS) qui est soumis à l’autorité du Ministère de l’éducation nationale de l’enfance et de la jeunesse et a pour mission la promotion en milieu scolaire, du bien-être, de la santé mentale, de l’éducation non-formelle et de la participation des élèves. Chaque lycée au Luxembourg dispose d’un département qui est composé d’une équipe multi-professionnelle et rassemble différents services dont le service psycho-social et d’accompagnement scolaires (SePAS) et le service socio-éducatif (SSE) qui, travaillent sur la mise en place des activités :

* + de prévention visant le développement des compétences socio-émotionnelles des élèves dans le but de favoriser une bonne santé mentale ;
	+ de prévention visant la réduction des dangers liés aux médias sociaux ;
	+ de promotion de la gestion des risques et de la réduction des addictions ;
	+ de promotion d’une santé affective et sexuelle positive ;
	+ de promotion de la communication non-violente pour réduire la violence et le harcèlement.

En ce qui concerne le volet recommandations, le MENJE a élaboré des campagnes de sensibilisation qui ont été accompagnées par des webinaires avec ECPAT. Dans le contexte de ces webinaires une attention particulière a été accordé à l’élaboration d’une terminologie commune pour les professionnels. Le Ministère a également contribué au plan d’action sur l’intelligence artificielle.

En 2025, le Ministère prévoit d’aborder le sujet dans le contexte de l’évaluation du plan d’action « *Droits de l’enfant* ».